voix de l'ain l'hebdomadaire des pays de l'Ain
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 13576

Date : Du 17 au 23 janvier 2020
Page de l'article : p.8
Journaliste : Corinne Garay

A LA UNE DE L'ACTU

L'Entente entre les générations accompagne aussi les communes

EXPERTISE Cette association pour l'emploi et l'entreprise aide les communes dans l'élaboration de leur plan de sauvegarde.

L'Entente entre les générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE) est connue pour accompagner les dirigeants d'entreprises des TPE et PME en difficulté, qui cherchent à se repositionner ou sont en quête de solutions pour développer leur activité, tant sur le plan commercial que sur le contrôle de gestion ou tout autre domaine technique. Ils sont aussi là pour épauler des projets de créateurs d'entreprises. Ce réseau national compte 200 conseillers en Rhône-Alpes et une trentaine dans l'Ain : 6 femmes et 23 hommes.

Ces conseillers bénévoles, retraités pour la plupart, sont des anciens cadres et dirigeants issus de tous les secteurs d'activité. Christian Burtin, l'un des conseillers, le dit tout net : « *On a la passion de transmettre et on ne veut pas rester à ne rien faire, aller à la pêche ou lire le journal !* »

Ils sont connus pour leurs compétences, agréés par l'Éducation nationale, la DIRECCTE, le ministère du Travail et référencés dans le rapport Gallois du pacte de compétitivité. Leurs champs d'intervention sont l'entreprise, l'emploi, l'enseignement. Ils accompagnent des jeunes, des seniors. De la Mission locale jeunes aux UIT en passant par la Chambre de métiers, les lycées ou les écoles, leurs compétences sont vastes : des simulations d'entretiens aux addictions, des entreprises en difficulté au cours d'amélioration des flux de production...

L'EGEE montre depuis peu un autre visage. Elle intervient également auprès de collectivités. C'est le volet plus méconnu son activité et pourtant, il dessine une diversification appréciée par ses interlocuteurs. D'autant que ses membres se sont tout particulièrement formés à l'élaboration des plans communaux de sauvegarde.

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. Désormais, il est obligatoire dans chaque commune.

Ainsi l'association EGEE vient t-elle accompagner Val-Revermont, Saint-Genis-sur-Menthon dans l'élaboration obligatoire de ce plan. Ou encore pour des prestations d'élaboration du document unique sur l'analyse des risques à Cormoz ou de diagnostic accessibilité pour les personnes à mobilité réduite à St-Didier-sur-Chalaronne, Savigneux, Étrez, Neuville-sur-Ain ou Malafretaz. L'élaboration du plan communal de sauvegarde de Val-Revermont s'est étendue sur près de 9 mois; avec des réunions d'élaboration du plan, d'autres pour la coordination des secours et de la sécurité, de simulation et une présentation en conseil municipal. Outre ceux

Tous droits réservés à l'éditeur

voix de l'ain l'hebdomadaire des pays de l'ain
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 13576

Date : Du 17 au 23 janvier 2020
Page de l'article : p.8
Journaliste : Corinne Garay

Christian Burtin, membre de l'association EGEE. Photo : Corinne Garay

des très grosses communes, le tout premier plan finalisé dans l'Ain en fin d'année dernière a été celui de Val-Revermont. « *Notre ambition dans cet accompagnement de l'élaboration des plans communaux de sauvegarde, n'est pas d'intervenir à la place des grands cabinets qui gagnent leur croûte avec cela, mais d'accompagner les plus petits qui n'ont pas les moyens humains et financiers* », précise Christian Burtin.

Corinne Garay

Où trouver l'EGEE ?

Depuis le 1er janvier, l'association EGEE a ses bureaux dans l'espace entreprise du Crédit Agricole Kennedy : 3 boulevard John Kennedy à Bourg.

Tous droits réservés à l'éditeur